

Méthodologie - Compétence de lecture

I. Répondre à une question de corpus.

LA LECTURE DU CORPUS DE TEXTES ET DOCUMENTS

- **Identifier le thème du corpus.** Vous aurez étudié trois objets d'étude cette année : «*Identité et diversité*», «*Au xxe siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts*», «*La parole en spectacle* ». L'un d'entre eux est le thème du corpus qui vous est donné.
- **Repérer la relation entre les documents.** Tous les documents du corpus sont liés. Mais il faut chercher s'ils se complètent ou s'opposent. Des documents se complètent lorsque les textes ou les images permettent par les points de vues d'apporter des exemples et arguments au thème. Par contre, ils s'opposent lorsque les points de vue des auteurs sont différents au point d'être en désaccord.

L'ÉTUDE DE LA QUESTION POSÉE

- **Analyser l'objectif de la question.** La première question porte sur la présentation du corpus. La consigne demande au candidat de présenter le thème général des documents, les points communs, les divergences d'opinion. Exemple: - Présentez le corpus en montrant en quoi chaque extrait aborde le thème de la colonisation .
- **Rassembler des éléments de réponse.** Une lecture rapide, crayon en main, de l'intégralité des textes, des documents et de leur paratexte permet de souligner ce qui semble essentiel. Une autre lecture permet de relever les éléments nécessaires pour justifier la réponse que l'on peut noter au brouillon.

LA RÉDACTION DE LA RÉPONSE

- **Commencer par une courte phrase d'introduction.** La première phrase apporte une réponse claire à la question posée.
- **Justifier sa réponse.** Dans une deuxième étape, on explique sa réponse et on la justifie. On cite, si nécessaire entre guillemets, les éléments relevés lors des lectures pour rédiger la justification.
- **Finir par une phrase bilan.** Dans une courte conclusion, on reprend l'idée principale de la réponse.

Extrait de corpus :

Objet d'étude : Identité et diversité

Texte 1 (extrait)

L'auteur est né et a grandi en Algérie. Il n'arrive à Paris qu'en 1934 pour suivre des études de droit. Dans cet extrait, il raconte les saveurs de son enfance.

Je grandissais auprès de la maman de mon enfance, élevé en fait par mes grandes soeurs, à l'ombre du lilas de notre jardin qui sentait bon ses floraisons. Je rôdais du côté de la cuisine d'où s'élevait quotidiennement la plus agréable des senteurs à mes narines d'enfant gourmand, celle de nos couscous, de nos tafinas, de nos mérours à la sauce rouge, des boulettes et des farces rehaussées d'ail et de poivron. [...]

André Chouraqui, *L'Amour fort comme la mort*, Ed. du ROCHER.

Texte 2 (extrait)

Dans cet extrait, l'auteur décrit les plats du repas familial.

Dans les repas de famille, la gastronomie séfarade-salonicienne s'impose. Parfois, du raki en apéritif, avec oeufs durs, mieux, oeufs de cane rôtis au four (uevos de baba haminados), cornichons frais coupés en long et croqués au sel, puis, en entrée, le traditionnel pastellico de fromage, d'aubergines ou encore d'épinards en une grande galette que l'on fait cuire au four du boulanger, mulets ou rougets de Marseille au four, tomates, aubergines, poivrons farcis de viande (agneau ou mélange agneau-veau), poulet aux queues d'épinard, arroz con fiones (riz avec haricots blancs) que chacun mélange selon son goût, cachcaval (fromage de brebis balkanique), sotlach (crème de lait et Maïzena au four).

Edgar Morin, *Vidal et les siens*, Seuil, 1989, Points, 1996.

Question de Corpus :

Présentez le corpus en montrant que les textes abordent un thème commun.

Les deux textes écrits à la même époque, le premier par André Chouraqui et le second par Edgar Morin sont des autobiographies qui relatent des souvenirs culinaires de leur enfance.

En effet, André Chouraqui nous fait partager les émotions ressenties lors de la confection des plats par sa mère (« de nos couscous, de nos tafinas, de nos mérours à la sauce rouge, des boulettes et des farces rehaussées d'ail et de poivron »). Et Edgar Morin montre, à travers l'énumération de divers plats, comment ses parents d'origine orientale préservent les traditions culinaires.

Ces deux textes se complètent car ils nous montrent l'importance de la cuisine dans l'identité d'un individu et nous posent donc le problème de la transmission de la culture.

L'introduction. Elle apporte une réponse claire à la question posée.

La justification. Elle explique en détail. Elle s'appuie sur des exemples relevés dans les textes et documents.

Le bilan. Il résume l'idée principale de la réponse.

II. Répondre à une question d'analyse et d'interprétation

Dans chaque sujet, une ou deux questions portent sur les documents du corpus. Ce travail de lecture vérifie l'aptitude du candidat à analyser un texte et à l'interpréter. La réponse s'appuie sur la lecture attentive des documents, un relevé d'éléments précis qui doivent être commentés.

L'ÉTUDE DE LA QUESTION POSÉE

Identifier les documents concernés par la question. Le sujet peut demander au candidat de répondre à une question portant sur l'étude d'un document ou sur la confrontation de plusieurs.

Comprendre la question. La question est liée à l'objet d'étude. Le candidat doit montrer qu'il comprend le lien entre le thème de la question et l'objet d'étude. Exemple : En vous appuyant sur une étude précise du texte 1 (lexique, syntaxe ...), montrez que l'auteur défend l'idée du multiculturalisme.

LA PRÉPARATION DE LA RÉPONSE

S'il s'agit d'interpréter l'emploi d'un lexique. Pour donner une unité thématique au texte, pour laisser paraître son point de vue, sa vision du monde, l'auteur s'appuie sur un réseau lexical. Le candidat doit relever les mots et les expliquer.

S'il s'agit d'analyser la construction d'une phrase. Le candidat doit repérer les types de phrases, identifier leur construction pour justifier le sens d'un texte, en donner un nouvel éclairage.

S'il s'agit d'expliquer l'emploi d'une figure de style. Les auteurs utilisent des procédés d'écriture divers. Le candidat doit les identifier et montrer l'intérêt de leur emploi.

LA RÉDACTION DE LA RÉPONSE

Commencer par une phrase d'introduction. La première phrase reformule la question et apporte éventuellement la réponse.

Justifier sa réponse. On explique ensuite ce que l'on vient d'affirmer en introduisant des termes d'articulation (en effet, ainsi, etc.). Chaque point évoqué est illustré par un exemple tiré des documents. Les citations sont mises entre guillemets.

Finir par une phrase bilan. Dans une courte conclusion, en revenant à la ligne, on reprend l'idée principale de la réponse et on rappelle l'interprétation.

Extrait de corpus :

Objet d'étude : Identité et diversité

Texte 1 (extrait)

L'identité créole est multiple, constituée par trois siècles d'interférences avec les

cultures africaine, européenne, asiatique, indienne. Un Noir de Cuba, un Blanc de Guadeloupe, un Indien d'Haïti participent d'une même identité. C'est la capacité de se transformer d'une manière continue sans se perdre. Chacun peut changer en échangeant avec l'autre, sans pourtant se dénaturer. C'est ce que j'appelle la « créolisation ». La richesse des mélanges n'implique pas une perte d'identité, au contraire.

Édouard Glissant, écrivain et poète martiniquais,
propos recueilli par A. de Baecque. Libération, 8 janvier 2002.

Texte 2 (extrait)

On peut renoncer à sa citoyenneté, à ses croyances, à ses idées, à ses amours et à ses biens, mais on ne peut pas renoncer à sa culture. Sa culture, on est « fabriqué » dedans. C'est, pour un être humain, l'équivalent du programme pour un ordinateur : ce qui lui permet de fonctionner. La difficulté d'intégration des immigrants de la première génération dans leur société d'accueil, que pourtant ils ont pour la plupart eux-mêmes choisie, en est la meilleure preuve. Nous sommes programmés, tous autant que nous sommes. Dans nos horaires, nos

habitudes alimentaires, nos tenues vestimentaires, nos conceptions de l'hygiène et de la santé, nos rapports avec nos biens.

Ginette Ledoux, Tout sur l'art de voyager, Logiques, 1999.

La question du Bac :

En vous appuyant sur une étude précise du texte 1 (lexique, figure de style), montrez que la « créolisation » est un enrichissement et non une perte d'identité.

Selon l'auteur, la « créolisation » est un enrichissement et non une perte d'identité.

L'introduction. Elle reprend la question posée.

En effet, pour montrer cet enrichissement, il s'appuie sur un lexique qui montre la diversité : « multiple », « interférences », « échangeant », « autre », « mélanges ». Par ailleurs, cette idée repose aussi sur deux énumérations : « constituée ... avec les cultures africaine, européenne, asiatique, indienne » et « Un Noir de Cuba, un Blanc de Guadeloupe, un Indien d'Haïti ». Enfin, la négation de la dernière phrase confirme ce point de vue : « La richesse des mélanges n'implique pas une perte d'identité, au contraire. »

La justification. Elle donne l'explication en s'appuyant sur des relevés cités entre guillemets.

Dans cet article, Édouard Glissant nous montre que l'identité créole est une construction de l'Histoire, née de la rencontre de cultures de différentes origines. Pour lui, cette identité d'échange, de mélange est synonyme de richesse.

Le bilan. Il reprend l'idée principale de la réponse et apporte une interprétation.